Genève, 9 mars 2005

Avis de publication

Nº 177-05

Manuel à l'usage des services mobile maritime et mobile maritime par satellite Edition 2005







via ITU Website

Dans cette nouvelle édition du Manuel à l'usage des services mobile maritime et mobile maritime par satellite, il sera tenu compte des dispositions réglementaires et des décisions les plus récentes concernant ces services prises par les conférences de l'UIT (notamment les décisions pertinentes concernant l'introduction de nouveaux systèmes et techniques). Comme cela est stipulé dans l'Appendice 16 du Règlement des radiocommunications, les stations installées à bord de navires doivent être pourvues d'un tel manuel.

Date de publication:	Juin 2005			
Langue:	Français, anglais, espagnol			
Format papier:	Environ 600 pages – A4 (21 × 29,7 cm)			
Format électronique:	MS Word for Windows TM – Adobe Acrobat TM PDF			
Numéro d'article: Version papier CD-ROM	Français 26622 26624 – Edition tri	Anglais 26621 ilingue	Espagnol 26623	
Numéro ISBN: Version papier CD-ROM	Français 92-61-11132-7 92-61-11147-5 – E	Anglais 92-61-11131-9 Edition trilingue	Espagnol 92-61-11133-5	
Prix en francs suisses:	Prix catalogue: C Etats Membres et Memb Administrations des pay	ores des Secteurs: −15%		
	Librairie électronique: CHF 65.– (Prix unique)			

Prix du CD-ROM en francs suisses pour utilisateur(s) sur le même site

Nombre d'utilisateurs agréés	1	2-10	11-25	26-50	51-100	Autres
Prix	65.–	130	260	390	585	sur demande
Prix pour serveur partagé	sur demande					

Division des ventes et du marketing Place des Nations CH-1211 Genève 20 Suisse Téléphone: +41 22 730 61 42 Téléfax: +41 22 730 51 94 E-mail: sales@itu.int www.itu.int/publications

Manuel à l'usage des services mobile maritime et mobile maritime par satellite Edition 2005

Le Manuel est structuré de la manière suivante:

PARTIE A – Extraits de la Constitution et de la Convention de l'Union internationale des télécommunications.

PARTIE B – Extraits du Règlement des radiocommunications (RR) (Edition de 2001):

Section I – Articles (extraits).

Section II - Appendices (extraits).

Section III - Résolutions (extraits).

Section IV – Recommandations UIT-R incorporées par référence (extraits).

PARTIE C – Extraits des Recommandations UIT-R (Série M):

Rec. UIT-R M.493-10: Système d'appel sélectif numérique à utiliser dans le service mobile

maritime.

Rec. UIT-R M.585-2: Assignations et utilisations des identités dans le service mobile

maritime.

Rec. UIT-R M.689-2: Système international maritime de radiotéléphonie en ondes métriques

doté de fonctions automatiques et utilisant un format de signalisation

ASN.

PARTIE D – Extraits du Règlement des télécommunications internationales (Melbourne, 1998).

PARTIE E – Extraits des Recommandations UIT-T:

Rec. UIT-T D.90: Taxation, facturation, comptabilité internationale et règlement des

comptes dans le service mobile maritime.

Rec. UIT-T E.141: Instruction pour les opératrices du service téléphonique international

assisté par des opératrices.

Rec. UIT-T F.1: Dispositions applicables à l'exploitation du service public international

des télégrammes.

Rec. UIT-T F.60: Dispositions relatives à l'exploitation du service télex international.

Rec. UIT-T F.110: Dispositions relatives à l'exploitation dans le service mobile maritime.

Rec. UIT-T F.120: Identification des stations de navire dans les services mobiles maritimes

à ondes métriques/décimétriques et par satellite.

PARTIE F – Extraits de la Préface à la Liste VII A (Edition de 2001).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prix

Les prix annoncés dans les Avis de publication, y compris ceux dans le Catalogue des publications de l'UIT et dans les Listes des Recommandations UIT-T et UIT-R (distribués gratuitement et affichés sur le site Web de l'UIT à l'adresse suivante: www.itu.int/publications), sont exprimés en francs suisses (CHF) et peuvent être modifiés sans préavis.

Une remise de 15% est accordée aux Etats Membres et aux Membres des Secteurs participant aux travaux de l'UIT. La réduction accordée aux Administrations des pays les moins avancés est de 80% du prix catalogue des publications de l'UIT. Les bibliothèques des établissements d'enseignement bénéficient également de cette réduction (pour les abonnements en ligne et les publications sur CD-ROM/DVD-ROM seulement). Veuillez noter que le prix minimal facturé pour une publication achetée à la Librairie électronique est de vingt francs suisses (CHF 20.–) et qu'il n'y a pas de réduction sur ce service.

Tous renseignements supplémentaires relatifs aux CD-ROM, aux DVD-ROM, aux Recommandations en ligne et à la Librairie électronique de l'UIT sont disponibles dans le Catalogue des publications et ses annexes (Listes des Recommandations UIT-R et UIT-T).

Mode de paiement

Toutes les publications sont payables à la commande:

- a) par carte de crédit: American Express, Eurocard/Mastercard ou Visa;
- b) par virement bancaire à l'UBS SA, Genève, sur le compte de l'UIT Genève, nº CH 96 0024 0240 C876 5565 0, SWIFT UBSWCHZH80A – Clearing nº 240;
- c) par chèque payable à l'UIT;
- *d)* par mandat postal international;
- e) par virement au compte de chèques postaux de l'UIT: UIT Genève, nº 12-50-3 (pour la Suisse);
- f) par bons de livres UNESCO.

Le paiement s'effectuera normalement en francs suisses (CHF). On peut également faire usage de chèques libellés dans d'autres monnaies librement convertibles en francs suisses, à condition que la conversion du chèque permette de couvrir le montant de l'achat au prix fixé en francs suisses. L'UIT n'accepte pas l'accréditif comme moyen de paiement.

Pour un traitement rapide de vos commandes, nous vous invitons soit à effectuer un prépaiement par carte de crédit, soit à profiter de notre nouveau service en ouvrant un compte de dépôts UIT.

Envoi

Les prix catalogue comprennent les frais d'envoi par voie postale économique, non recommandé, ou par le mode de transport qui est le plus favorable à l'UIT. Sur demande, l'envoi peut être fait par l'un des moyens suivants: avion, DHL, Federal Express, TNT, UPS ou valise diplomatique. Les montants estimés des frais d'envoi prioritaire sont calculés, sur demande, dans les devis. Depuis le 1^{er} février 2003, les frais de recommandé sont ajoutés au coût de l'expédition par voie postale économique. Vous avez cependant la possibilité de les refuser mais, dans ces conditions, l'UIT ne prendra pas à sa charge le remplacement des colis non réceptionnés qui ont été expédiés par courrier non recommandé. Les droits de douane et autres taxes ou redevances liés à l'importation de marchandises ne sont pas pris en charge par l'UIT. L'UIT n'est pas responsable des problèmes de transport tels que délai, perte ou détérioration. Toute réclamation doit être faite dans les plus brefs délais et au plus tard dans les six mois qui suivent l'expédition.

Retour des publications

Le retour d'une publication motivé par un défaut dans ladite publication donne exclusivement lieu à un échange et les frais consécutifs à cet échange sont pris en charge par l'UIT. Tout retour de publication doit intervenir dans le (1) mois qui suit la date d'expédition de la publication au client et avec l'accord préalable de l'UIT. Un montant minimal de cinquante francs suisses (CHF 50.–) est normalement facturé par l'UIT au client pour la remise de la publication en stock.

Les achats effectués en direct au comptoir de vente de l'UIT ne sont ni repris ni échangés.

Ces conditions générales sont applicables pour les publications électroniques (CD-ROM, DVD-ROM et en ligne), sous réserve des dispositions spécifiques dérogatoires contenues dans les Accords de licence. La passation d'une commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Aucune des dispositions des présentes conditions générales de vente ne peut être interprétée comme constituant une dérogation ou une renonciation aux privilèges, immunités et facilités dont jouit l'UIT conformément aux accords internationaux qui lui sont applicables, en particulier à l'Accord de siège conclu avec le Conseil fédéral suisse le 22 juillet 1971, ainsi qu'à la Loi suisse et à toute autre loi nationale applicable.

Les commandes par téléphone ne sont pas acceptées. Veuillez les envoyer par écrit.

Numéro d'article: 🗖 🛭	26622	version papier		N_0	177-05
	26624	CD-ROM	Nombre d'utilisateurs		

Manuel à l'usage des services mobile maritime et mobile maritime par satellite **Edition 2005**

				,
lom de la société ou de l'organ	isme			
ivision / Département		Nom de la personne à cont	acter	
lue / Case postale				
lille		Code postal		
ays				
luméro de téléphone	Numéro de téléfax	E-mai	I	
Mode d'expédition préfé	ré	Adresse d'expédition	(si différente de l'adress	e ci-dessus)
économique (gratuit)*	Federal			
	(N° de compte international)	Nom de la société ou de l'o	rganisme	
économique recommandé	UPS	Division / Département		
avion recommandé	(Nº de compte international)	Rue / Case postale		
DHL (Nº de compte international)	TNT (No de compte international)			
(N. de compte international)	(IV de comple international)	Ville, code postal	Pays	
à l'attention du Secrétaire général de l'UIT Veuillez débiter ma carte de cr American Express N° de la carte	Secrétaire général de l'UIT	ur le compte de l'UBS SA à Genève WIFT UBSWCHZH80A - Clearing r CHF Nom du titulaire Visa Date d'expiration		
euillez me faire parven	ir	Date d'expiration		
uméro 'article	Titre de la publication	Code langu	()llantite	Total CHF
e confirme cette comm	ande			
Référence de votre commande	Nom du s	signataire		

Téléfax: +41 22 730 51 94

E-mail: sales@itu.int

Prière de signer et de renvoyer ce bon de commande dûment rempli à l'adresse suivante: